



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

Sommaire

- > Calendrier 2021
- > Calendrier Parcoursup, accompagnement et conseils
- > Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
- > Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix
- > Demande de bourse et logement

Le calendrier 2021 en trois étapes



Quel accompagnement au lycée pour élaborer son projet d'orientation

- **2 professeurs principaux en terminale** pour un suivi personnalisé avec l'appui des psychologues de l'Education nationale
- **Des temps collectifs** consacrés à la présentation de la plateforme parcoursup avec des exemples concrets, et à la rédaction du projet de formation motivé
- **Des heures d'accompagnement personnalisé** consacrées à l'orientation intégrées à l'emploi du temps des élèves

Conseils pour bien se préparer

- > **Prendre le temps** de s'informer et de préparer son projet d'orientation
- > **Echanger** au sein de son lycée et participer aux salons, tchats Parcoursup, journées portes ouvertes, organisés en présentiel ou en ligne
- > **Préparer les éléments pour s'inscrire** et renseigner les coordonnées des représentants légaux pour un meilleur suivi
- > **Aborder sereinement** la phase d'admission qui débute le 27 mai



Les ressources pour préparer son projet d'orientation

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TERMINALES 2020/2021

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

ÉTAPE 3

ÉTAPE 4

ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après le bac ?
- Info Filières
- Découvrir le monde professionnel

Je découvre les formations et les parcours

J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

Je souhaite en parler

Je prépare mon entrée dans le supérieur

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

Rechercher par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pays Limoges"

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par

Types d'établissement

Etablissements

Publics

Privés

Apprentissage

Formations en

hors apprentissage

Types de formation

BTS - BTSIA -

CFA-CCIV (Poitiers - 86)
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage
Places 45
Voir la fiche Formations similaires

Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)
BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières
Taux d'accès 69%
Général 5% Techno 20% Pro 75%
Places 15
Voir la fiche Formations similaires

CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)
BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage
Places 25
Voir la fiche Formations similaires

Terminales2020-2021.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers...

Parcoursup.fr : plus de 17 000 fiches de formations détaillées

Les formations accessibles sur Parcoursup

Plus de 17 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences
- **Des formations sélectives** : BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations paramédicales, formations en travail social, écoles de commerce et de management, formations en apprentissage

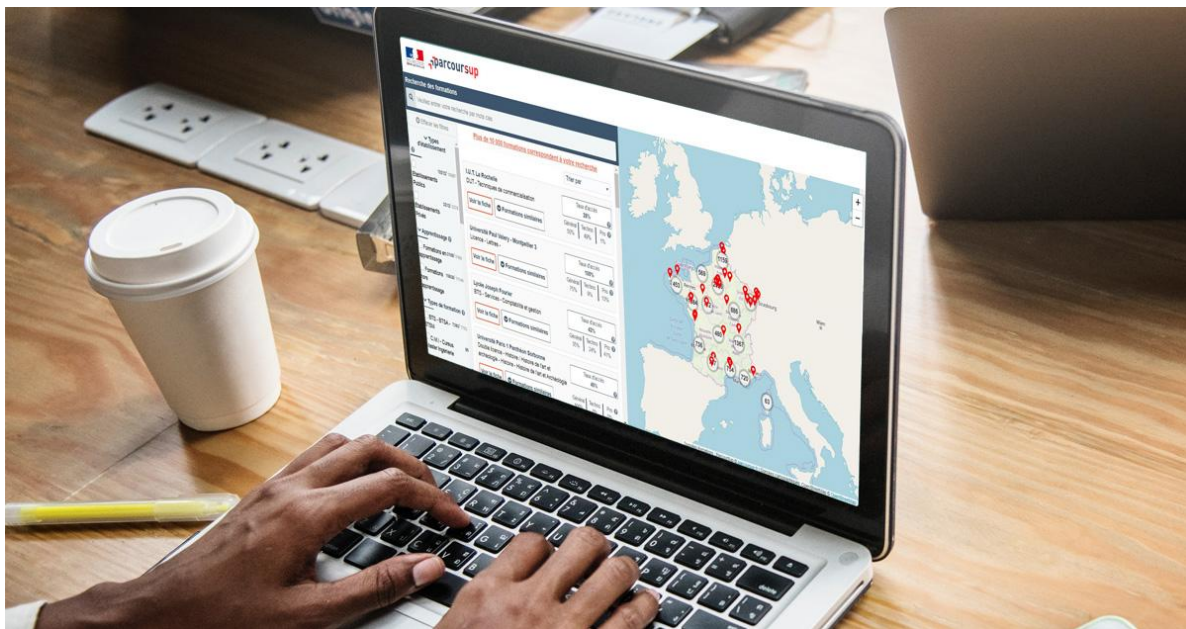
Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

Focus sur les formations en apprentissage

Près de 5 000 formations en apprentissage disponibles en STS, IUT, Mentions complémentaires...

- **Etre étudiant apprenti c'est :**
 - ✓ Être étudiant et surtout salarié
 - ✓ Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
 - ✓ Un plus pour trouver du travail en fin de formation et s'insérer durablement
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr



Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations ...)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consolider son projet d'orientation

Attendus, critères généraux d'examen des vœux, taux d'accès, nombre de places, taux de réussite, débouchés et insertion professionnelle ...

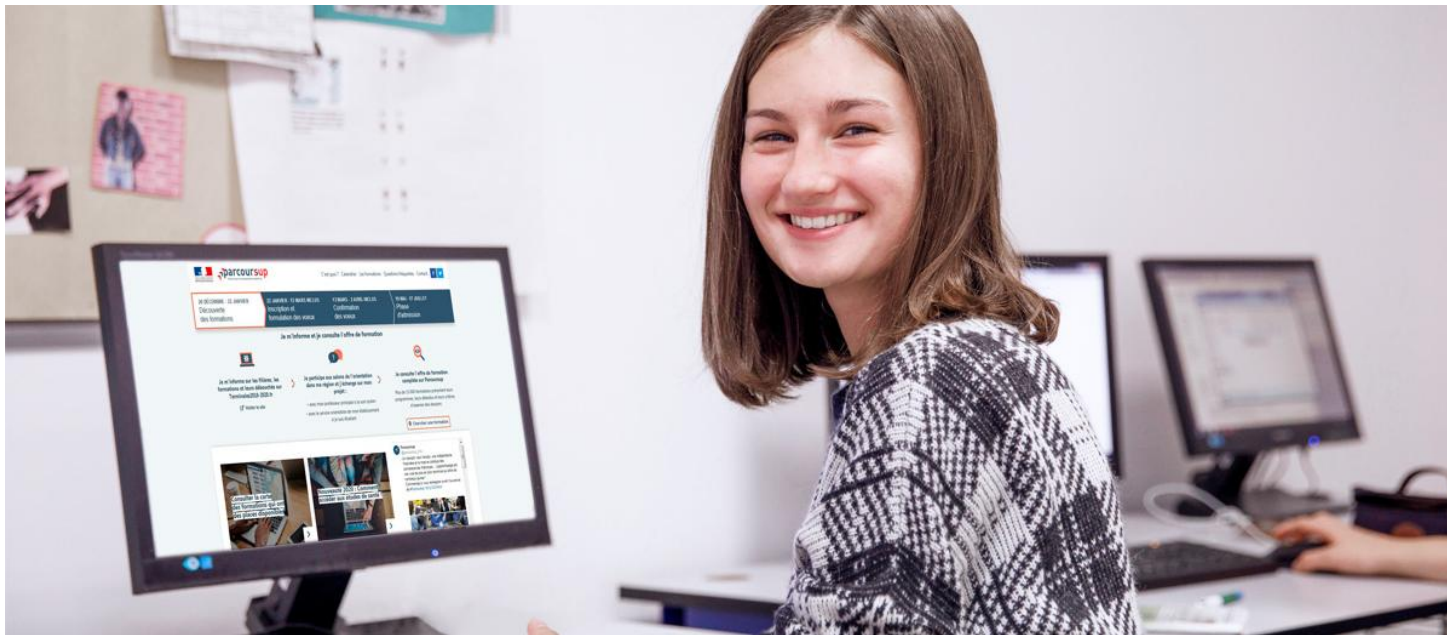
CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ à discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

L'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.** Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.
- **A partir du 27 mai 2021, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 11 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 8 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

***2^e conseil de classe :** chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide et consulter régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat



Je m'inscris sur Parcoursup

Je crée mon
dossier
à partir du 20
janvier



Je renseigne un **numéro de portable** dans mon dossier Parcoursup afin de recevoir les **alertes sms** envoyées par la plateforme au cours de la procédure.



Les **parents** (représentants légaux) peuvent également recevoir ces **notifications** en renseignant leur **adresse mail**.



Formuler des vœux sur Parcoursup

- > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Pour des **formations sélectives** (STS, IUT, écoles, ...) et **non sélectives** (licences)
- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il peut être accompagné par son professeur principal et par le psychologue EN
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).

Focus sur les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Focus sur les vœux multiples : exemple

Vous demandez un BTS « Support à l'action managériale » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, écoles...)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique.**

> Pour les formations non-sélectives (licences)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence est très demandée, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Date limite pour formuler vos vœux
→ **Jeudi 11 mars 2021** (23 h 59 heure de Paris)

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire où le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 2 juillet.
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, cordées de la réussite, etc...

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat remontés automatiquement

> Les éléments transmis aux formations

- > **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)

> **Pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés automatiquement dans le dossier. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 27 mai 2021.**

Dispositif d'accès des bacheliers professionnels en STS

Un dispositif expérimental **au service des bacheliers professionnels pour améliorer leur accès en STS**, filière d'enseignement supérieur dans lesquelles ils réussissent davantage

Pour les élèves concernés par ce dispositif et qui demandent un BTS, **le conseil de classe se prononce sur chaque spécialité de BTS demandée : l'avis favorable qui peut être attribué doit tenir compte** du profil de l'élève et des attendus de la formation d'accueil visée

Lorsque le conseil de classe donne un avis favorable sur l'orientation du candidat, **le chef d'établissement indique dans la fiche Avenir que la capacité de l'élève à réussir est « très satisfaisante ».**

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23h 59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



L'examen des vœux par les formations

Les principes de l'admission

Les modalités de l'examen des vœux sont affichées aux candidats

Dans les formations sélectives (BUT, BTS, écoles,...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.

Dans les formations non sélectives (licences)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

Parcoursup au service de l'égalité des chances

- > Des **places sont prioritaires pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

27 Mai → 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 27 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE — PHASE COMPLÉMENTAIRE



Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 27 mai)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant



Comment répondre aux propositions d'admission ?

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Propositions reçues le 27 mai 2021** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- **Propositions reçues à partir du 28 mai 2021** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ?

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 27 mai 2021, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Demande de bourse et/ou de logement date limite : 15 mai

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Des services et des professionnels disponibles tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert** : 0 800 400 070
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **La psychologue éducation nationale** :
 - > Permanence tous les mardis au lycée sur rendez-vous auprès de la vie scolaire
 - > Au CIO de Bordeaux-Nord à Bruges sur rendez-vous au 05 56 52 37 42

Les professeurs principaux